

INFORMATIONS

27 avril 2020

Réouverture de la déchetterie de Cornebarrieu

A compter d'aujourd'hui, lundi 27 avril 2020, la déchetterie de Cornebarrieu rouvre ses portes aux particuliers aux jours et horaires normaux, mais en conditions restrictives. Certaines consignes de sécurité sont à respecter, de la manière la plus stricte possible, pour protéger les agents présents sur site, ainsi que les usagers:

- Ne pas approcher le personnel de la déchetterie à moins de 2m
- Ne pas apporter de vêtements ni textiles
- Ne pas apporter de néons, ampoules ou piles
- Ne pas apporter les gants et masques de protection usagés,
- 5 usagers maximum sur la déchetterie en même temps
- 1 seul usager par quai
- Port d'équipements vivement recommandé (gants et masques alternatifs)
- 1 seule visite tous les 15 jours



Horaires d'ouverture :

- Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi : 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi et Dimanche : 10h à 18h

Fermée les Jeudis et jours fériés

+ d'infos sur www.decoset.fr

La Municipalité maintient le service de dépôt pour les déchets verts le jeudi 30 mai.

Rappel du Fonctionnement :

Quand : les Jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Lieu : Parking du Centre Technique Municipal - chemin de la Vitarelle

Quoi : Collecte de déchets verts exclusivement : Tonte, feuillage et élagage (pas de tronc d'arbres, pas de bûches, pas de pots en terre ou plastique, pas de palettes, ni de planches ...)

Comment : Réservé exclusivement aux Aussonnais(es) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture d'énergie etc...), l'administré se présente seul (une seule personne par véhicule), après contrôle de l'identité, de la nature du chargement et inscription sur un registre, le dépôt est réalisé par l'administré dans la benne mise à disposition. Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce service, un seul passage sera accepté.



Vente de masques grand public en Pharmacie



Les pharmacies sont autorisées à vendre des masques non sanitaires au grand public (journal officiel JORF n°0102 du 26 avril 2020 texte n° 65).

Pharmacie d'Aussonne : 05.61.85.10.03

Pharmacie SARTHE : 05.61.85.00.12

Informations sur les commandes de masques

Des dispositifs de commande de masques ont été mis en œuvre par des sociétés privées.

-pour des commandes supérieures à 5 000 masques, il existe la plateforme Stopcovid19

<https://stopcovid19.fr/>

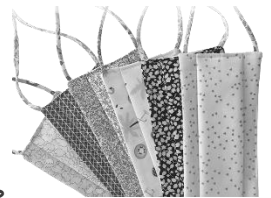
-pour des commandes inférieures (TPE/PME), il existe un partenariat récent entre la CCI, la CMA et Cdiscount <https://www.cddiscount.com/masques>.

Les commandes sont limitées à 25 masques par personne dans l'entreprise par quinzaine et dans la limite de 250 personnes. Le prix est de 75cts le masque chirurgical.

Les commandes sont à récupérer en "click & collect" dans les magasins du groupe Casino.

Vous pouvez consulter la plateforme AFNOR qui crée le lien entre une offre solidaire et des demandes de masques barrières à l'adresse suivante

[:https://masques-barrieres.afnor.org](https://masques-barrieres.afnor.org) - rubrique "je recherche des masques barrières ».



Vente du muguet le 1er mai

Suivant le décret du 23 mars 2020 et le contexte sanitaire, la vente à la sauvette du muguet, traditionnellement tolérée et encadrée par des arrêtés municipaux, n'est pas permise cette année.

Les fleuristes ne sont pas autorisés à accueillir du public mais peuvent poursuivre leurs activités de livraisons et de retrait de commandes (y compris pour la vente de muguet le 1er mai 2020) en application de l'article 8 dudit décret, et à condition d'appliquer les mesures barrières.

La vente du muguet le 1er mai peut s'effectuer dans les établissements qui sont autorisés à accueillir du public par le décret du 23 mars 2020.



Réouverture des commerces de vente de tissus et de matériels de couture.



Le décret paru le vendredi 24 avril autorise l'ouverture des commerces de détail de textiles en magasin spécialisé.

Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>.

Coronavirus : Attention aux arnaques !

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant !**

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus>

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/coronavirus-covid-19-vigilance-cybersecurite>

Des services publics mobilisés !

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse contact@aussonne.fr. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil- funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité !

Nous restons à votre service

